



SOCIÉTÉ NATIONALE DU QUÉBEC À LAVAL

Le 13 mai 2021

Monsieur Angelo Iacono
Député de la circonscription d'Alfred-Pellan
Bureau 300
3131, boul. de la Concorde Est
Laval, Qc
H7E 4W4

Objet : Vieux pénitencier de St-Vincent-de-Paul

Monsieur le député,

Une composante importante de la mission de la Société nationale du Québec à Laval (SNQL) est « la promotion de l'histoire et du patrimoine lavallois ». À cette fin, le Conseil d'administration de la SNQL m'a mandaté pour intervenir auprès de vous concernant le Vieux pénitencier de St-Vincent-de-Paul situé dans votre circonscription.

Vous savez que le Vieux pénitencier, inauguré en 1873, est fermé définitivement depuis 1989. En 2002, l'organisme *Patrimoine en tête* a entrepris, en vain, de multiples démarches auprès des élus demandant la réalisation de travaux de requalification de l'édifice. Un comité aviseur a par la suite été mis sur pied en 2004 par le Service correctionnel du Canada et la Société immobilière du Canada pour établir une stratégie de reconversion du pénitencier. Un rapport élaboré a été remis en 2005 sans qu'il n'y ait eu de suite.

Le 15 juin 2010, le député d'Alfred-Pellan d'alors, a déposé à la Chambre des communes, une pétition comptant 2 813 signatures. Cette pétition, qu'il avait initiée, demandait de procéder à la reconversion du Vieux pénitencier en coordination avec le gouvernement du Québec et de la Ville de Laval.

Plus récemment, lors des élections fédérales de 2019, le maire, Marc Demers, a fait du Vieux Pénitencier un enjeu électoral important pour sa ville en demandant aux principaux partis de s'engager à donner une seconde vie à cet ensemble patrimonial. Depuis plusieurs années, il réclame le développement d'un partenariat impliquant la Ville, la Société immobilière du Canada et le Service correctionnel du Canada afin d'y implanter un projet éducatif, culturel et touristique.



SOCIÉTÉ NATIONALE DU QUÉBEC À LAVAL

Plus de 30 années se sont écoulées et plusieurs parties des bâtiments à l'intérieur de l'enceinte ont déjà été démolies. Toutefois, des éléments architecturaux importants dont le donjon et les quatre tourelles peuvent encore être préservés et restaurés afin de les intégrer dans un projet global. Il est temps qu'une action énergique soit entreprise afin de permettre à la population du quartier St-Vincent-de-Paul et de Laval de redécouvrir la richesse de son histoire et de son patrimoine.

Le gouvernement fédéral, propriétaire des lieux, a le devoir de mémoire auprès de la population. Il lui revient de mettre sur pied le partenariat, tant souhaité par la Ville, permettant la revitalisation du Vieux Pénitencier de St-Vincent-de-Paul. À titre de député de la circonscription, votre rôle est primordial dans ce dossier.

Je compte donc sur votre intervention prompte et dynamique afin que les travaux de ce partenariat soient activés le plus rapidement possible.

Soyez assuré, Monsieur le député, de mon entière collaboration et je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Robert Carrier, responsable
Comité Patrimoine/SNQL